



# MES REMBOURSEMENTS SANTÉ

LES BONS REFLEXES

**MES AVANTAGES :**

- > SIMPLICITÉ
- > GAIN DE TEMPS
- > PAS DE FRAIS D'ENVOI...



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

# J'AI AVANCÉ DES FRAIS DE SANTÉ, que faire pour obtenir le remboursement



**ASTUCE :** afin de **réduire vos avances de frais**, nous vous invitons à présenter systématiquement à tous les professionnels de santé votre **carte de tiers payant** en même temps que votre carte vitale



**SIMULATION :** Pour connaître la prise en charge de ma dépense de santé, j'adresse mon devis par email : [devis-sante@groupama-loire-bretagne.fr](mailto:devis-sante@groupama-loire-bretagne.fr)



OUI

J'AI PRÉSENTÉ MA CARTE VITALE  
AU PROFESSIONNEL DE SANTÉ

NON



Soins **AVEC** prise en charge  
par le régime obligatoire  
(médecin, acte dentaire,  
optique...)



L'information est  
transmise directement  
à votre régime obligatoire  
(sécurité sociale, MSA...)

Régime obligatoire

Transmission  
automatique

Groupama



Pharmacie  
Matériel médical



Laboratoire



Radiologie  
Imagerie médicale



Médecin



Kinésithérapie



Soins infirmiers



Lunettes



Audioprothèse



Soins dentaires  
Prothèse dentaire

Soins **SANS** prise en charge  
par le régime obligatoire  
(ostéopathe, pédicure,  
implant dentaire...)



Envoyer vos justificatifs nécessaires :



• Via l'application mobile «Groupama et moi»



• Via l'espace client sur [Groupama.fr](http://Groupama.fr)



• Par e-mail : [prestations-sante@groupama-loire-bretagne.fr](mailto:prestations-sante@groupama-loire-bretagne.fr)



• Par l'intermédiaire de votre agence  
Groupama



• Par courrier : **GROUPAMA - Service santé**  
1 rue Hervé de Guébriant  
29414 LANDERNEAU CEDEX

Groupama

Pièces nécessaires au traitement de votre demande :



Lentilles de contact  
> facture et ordonnance



Implantologie, parodontologie,  
orthodontie adulte  
> facture



Frais d'hospitalisation  
> dépassement d'honoraires :  
bordereau de facturation  
> frais d'accompagnant et TV :  
facture et bulletin  
d'hospitalisation



Médecine douce (ostéopathie,  
étiopathie, chiropractie...)  
et actes de prévention :  
> facture



Sevrage tabagique  
> facture



Forfait cure thermale  
> facture et justificatif de  
transport / hébergement



Consultation diététique  
> facture



Forfait naissance  
> certificat de naissance ou  
d'adoption

Rien à nous transmettre,  
votre remboursement sera automatique\*.

\* dans la limite des garanties souscrites.

# SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC VOTRE ESPACE CLIENT SUR GROUPAMA.FR ET L'APPLICATION GROUPAMA ET MOI

Moderne et convivial, votre espace client est doté de services indispensables pour gérer la santé de votre famille :

- Retrouvez et téléchargez en quelques clics votre **attestation de tiers payant** Groupama.
- Géolocalisez les opticiens, audioprothésistes ou dentistes partenaires les plus proches de chez vous.
- **Simulez vos remboursements** pour connaître votre reste à charge.
- **Suivez vos remboursements** en un clin d'oeil : remboursements du régime obligatoire et de Groupama.
- **Envoyez facilement** vos factures et vos devis santé.
- Accédez à l'ensemble de vos **décomptes santé**.
- Gérer l'envoi de vos documents : choisissez l'envoi par **mail pour être informé(e) rapidement**



Votre espace client est accessible sur **groupama.fr** et depuis l'application mobile «Groupama et moi»

Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles  
Agricoles Bretagne-Pays de la Loire - 23 boulevard Solferino - CS 51209 -  
35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité  
de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 -  
75436 Paris Cedex 09.

Document et visuel non contractuels - Crédit photo : Shutterstock  
Création : Agence Digitale Groupama Assurances Mutuelles  
Impression : **Imprimerie Landerneau - 1 rue Hervé de Guébriant - CS 40101  
29414 Landerneau cedex**



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici